



Six Fours les Plages, le 04/05/2018

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGESDIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DES CANDIDATURES
Espace Culturel A. MALRAUX-----
Tél : 04.94.94.60.29.
Fax : 04.94.87.98.22.**APPEL A CANDIDATURE EXTERNE**
GARDIEN SUPPLEANT VOLANT
AUPRES DES 3 RESIDENCES AUTONOMIE
ET DE LA RESIDENCE SOCIALE

N/Réf : JSV/MPS/ML/SC/2018-

SERVICE : Résidences Autonomie et Résidence Sociale**FONCTION** : Agent chargé de la suppléance du gardiennage sur les Résidences Autonomie Lelièvre, Faraut et site « Pôle Résidences Mistral »**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE** :

- Responsables de la Résidence Autonomie Lelièvre et Faraut
- Responsables de la Résidence Autonomie Mistral et de la Résidence Sociale Mistral

STATUT : Catégorie C**HORAIRES** :

Remplacement du gardien titulaire sur les Résidences Autonomie et la Résidence Sociale pour congés ou maladie :

- Semaine : de 18h00 à 7h00
- Week-end : samedi de 7h00 au lundi 7h00
- Jours Fériés : de 7h00 au lendemain 7h00

La personne ne doit pas quitter la résidence

MISSIONS PRINCIPALES :

Assurer le remplacement du gardien titulaire (sécurité des locaux et des résidents, divers)

Attention : *Le bâtiment Mistral regroupe la Résidence Autonomie Mistral et la Résidence Sociale Mistral accueillant un public mixte***1 - Assurer la sécurité des locaux et des abords de la résidence** :

- Ouverture et fermeture des locaux
- Surveillance des locaux (fermeture des portes/fenêtres...)
- Ramassage journalier des sacs d'ordures ménagères et propreté des abords de la résidence (balayage, lavage de la terrasse et ramassage des détritrus) lors de l'absence de l'agent chargé de l'entretien des bâtiments (pendant les congés et week-ends de l'agent d'entretien)
- Vérification du bon fonctionnement des alarmes incendie et sorties de secours

2 - Gérer les besoins des résidents :

- Répondre aux appels-malades des résidents de la Résidence Autonomie
- Pour l'ensemble de l'établissement : gérer les alarmes incendie (en cas d'incident prévenir la famille, les secours : pompiers, médecin... et procéder aux premiers secours)
- En cas de nécessité, venir en aide aux résidents
- Tenue des registres des incidents (transports en centre hospitalier...)

3 - Appliquer les règles de fonctionnement :

- Veiller au bon respect du règlement intérieur
- Sensibiliser les résidents sur les comportements à avoir conformément aux règlements intérieurs
- Détecter des comportements ou actes pouvant affecter la sécurité des personnes
- Appliquer les procédures
- Prévoir des rondes dans les étages, parties communes dès la prise de service
- Veiller à consigner les incidents, les interventions dans les cahiers de liaison avec les responsables des structures
- Veiller à être en possession du téléphone, BIP, trousseau pour interventions rapides

Compétences et qualités professionnelles :

- très bon relationnel,
- rigueur,
- discrétion,
- savoir réagir avec calme et diplomatie,
- esprit d'initiative

DELAIS POUR POSTULER :

- avant le 23 mai 2018 ; poste à pourvoir : au 1er juillet 2018
- Les candidatures lettre de motivation + CV détaillé + photo + copie(s) diplôme(s) + dernier arrêté de situation administrative (si statutaire) + CNI (recto verso) ou carte de séjour + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur le Député-Maire
MAIRIE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES
SERVICE DES CANDIDATURES / JURY DE RECRUTEMENT
B.P. n° 97
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX